

## Conseil communal

Décisions du conseil du 26 mai 2025

### Comptes et bilan de la bourgeoisie

Les comptes 2024 de la bourgeoisie présentent un total de dépenses de **CHF 31'357.40** et un total de recettes de **CHF 49'015.16**, soit un bénéfice net de **CHF 17'657.76**, virée au capital qui s'élève au 31 décembre 2024 à **CHF 4'293'439.50**. Le total du bilan s'élève à **CHF 4'414'629.69**.

Suite au préavis favorable de la commission des finances, le conseil décide d'approuver les comptes 2024 de la bourgeoisie. Ceux-ci seront présentés lors de la prochaine assemblée bourgeoisiale.

### Comptes et bilan de la municipalité

Les comptes de fonctionnement présentent un total de revenus de **CHF 26'020'945.00** et un total de charges, sans les amortissements, de **CHF 18'702'279.83**. Ils dégagent ainsi une marge d'autofinancement de **CHF 7'318'665.17**.

Après enregistrement des amortissements du patrimoine administratif, pour un montant de **CHF 2'269'691.70**, et une attribution de **CHF 4'000'000.00** à la réserve de politique budgétaire, les comptes de fonctionnement clôturent avec un excédent de revenus de **CHF 1'048'973.47** qui est porté au bilan en augmentation du capital qui s'élève au 31.12.2024 à **CHF 34'062'842.15**. Le total du bilan se monte à **CHF 49'041'034.61**.

Les dépenses nettes d'investissement d'un montant de **CHF 3'980'052.45** sont financées par la marge d'autofinancement qui se dégage des comptes de fonctionnement.

Suite au préavis favorable de la commission des finances, le conseil décide d'approuver les comptes 2024 de la municipalité. Ceux-ci seront présentés lors de la prochaine assemblée primaire.

### Manifestations communales

Le conseil accepte l'organisation de la course Thyon-Dixence, le 3 août 2025, ainsi que l'utilisation des routes/chemins sur le parcours.

Le conseil accepte l'organisation de la Silent Party, sur le site du barrage de la Grande-Dixence, le 26 juillet 2025.

## **Bâtiments**

Le conseil décide d'adjudger :

- le mandat d'étude pour la réhabilitation des granges du quartier agricole 1950 à la société Fday architecture Sàrl ;
- les travaux de réaménagement de la chapelle de St-Quentin aux société Fday architecture Sàrl, André Sierro SA et Edouard Bovier Toiture SA ;
- les travaux électrique de la halle de Leteygeon à la société Dayer électricité Sàrl.

## **Promotion des énergies renouvelables**

Le conseil accepte quatre demandes d'aide aux énergies présentées par des citoyens.

## **Aide au logement**

Le conseil accepte trois demandes d'aide au logement présentées par des familles.

ADMINISTRATION COMMUNALE  
D'HEREMENCE